



Le 23 octobre 2013

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'exploitation d'un gisement d'apatite par Mine Arnaud –  
Réponse à la question de la commission**

Madame,

En lien avec le document DQ44, daté du 18 octobre 2013, voici la réponse à la question suivante :

*Il a été mentionné en première partie d'audience publique qu'un suivi avait été convenu entre le promoteur et le MDDEFP sur la reproduction de l'éperlan ou de la capacité de celui-ci à demeurer à l'embouchure de la rivière Hall (DT4, p. 118).  
Pouvez-vous fournir les détails de celui-ci à la commission?*

La réponse à la question QC-39 du complément n° 8 à l'étude d'impact sur l'environnement représente la dernière proposition de l'initiateur pour le suivi de la frayère à éperlan à l'embouchure de la rivière Hall. Cependant, les discussions se poursuivent avec le secteur faune du MDDEFP sur le suivi qui devra être effectué par l'initiateur pour assurer la pérennité de la frayère.

Laurence Grandmont  
Analyste

Michel Duquette  
Chargé de projet